

Filière
Paysagère

LES PRATIQUES ALTERNATIVES EN ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Conditions d'entrée

Tout public

Inscription

Demander un dossier d'inscription auprès du CFAA-CFPPA du Lot :

- Par mail : cfa.lot@educagri.fr
- Par téléphone : **05.65.40.80.28**
- Sur le site internet : www.animapole.fr

Votre Inscription sera retenue dès réception du dossier complet.

Ouverture de la formation à partir de 8 candidats inscrits.

Métiers

Salarié en entreprise, indépendant, employé de Mairie ou particulier, cette formation est ouverte pour toutes les personnes voulant acquérir des connaissances autour des pratiques alternatives en espace vert.

Objectifs de la formation

Permettre aux stagiaires d'**acquérir des compétences professionnelles** et des **savoir-faire** pour exercer un métier dans ce secteur d'activité

Organisation de la formation

Lieu : CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival

La session de formation dure 5 jours au CFPPA du Lot sur le site de Lacapelle-Marival



LES PRATIQUES ALTERNATIVES EN ENTRETIEN DES ESPACES VERTS



Contenu

- Risques et impacts des produits phytopharmaceutiques
- Règlementation en vigueur
- Bénéfice de l'enherbement spontané
- Identification et repérage des aménagements urbains limitant la flore spontanée
- Pratiques alternatives de désherbage
- Principe de la gestion différenciée

Modalités d'Evaluation

Formation non certifiante



Tarif et Financement

Coût formation : 700€ (20€/heure)

Demande de financement suivant votre statut :

- **Employeur**

- **Pôle Emploi :**
se rapprocher de votre conseiller



- **VIVEA :**

<https://www.vivea.fr/choisir-une-formation>



- **Autofinancement ...**

Le tarif de la formation peut évoluer selon le mode de financement choisi.



Hébergement Restauration

Le CFAA – CFPPA du Lot propose un internat accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un foyer est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "**restauration**" en petit –déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au **self de 80 places**.

Contact

Vous pouvez contacter le standard pour avoir des renseignements généraux sur cette formation.

Référente formation : Marine Lascaux

Standard : 05.65.40.80.28

Mail : cfa.lot@educagri.fr